

Prévention du risque infectieux

# ESCAPE GAME

DEBRIEFING  
ROUGEOLE



# Les objectifs

Identifier le risque infectieux et développer la culture de sécurité

Promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène (précautions standard, précautions complémentaires)

Développer la communication et la cohésion de groupe

# ÉNIGME 1

Objectif : Faire regarder le bracelet ou le pilulier et chercher les 3 points importants : nom, prénom, date de naissance

Éléments pédagogiques recherchés : Vérifier l'identité du patient / résident → notion d'identitovigilance

Que faire ? Récupérer le code à 4 chiffres du cadenas

Résolution de l'énigme : Les 4 chiffres de l'année de naissance (inscrits sur le bracelet du patient ou sur le pilulier) permettent l'ouverture du cadenas présent sur le placard

# ÉNIGME 1

Notion d'identitovigilance

Le patient dispose d'un dispositif d'identification (bracelet ou tout autre alternative à son identification)\*...

\*HAS

Manuel certification des établissements de santé – Octobre 2020

Objectif 2.3

Les équipes maîtrisent les risques liés à leurs pratiques

## Critère 2.3-01 Les équipes respectent les bonnes pratiques d'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge

L'identification fiable et unique du patient à toutes les étapes de sa prise en charge et à chaque venue permet de relier toutes les données relatives à une personne et de délivrer l'acte prescrit à la bonne personne. L'identification comporte obligatoirement les éléments suivants : nom de naissance, 1er prénom d'état civil, date de naissance, sexe. Le nom d'usage peut être ajouté à condition de le différencier explicitement du nom de naissance. La vigilance de tous les acteurs permet de maîtriser le risque d'erreur. Les équipes informent le patient qu'à chacune des étapes de sa prise en charge, la concordance entre son identité, ses prescriptions et les actes fera l'objet d'une vérification et elles l'impliquent autant que possible dans cette procédure de sécurité. Les personnels administratifs et les professionnels de santé sont formés à la surveillance et à la prévention des erreurs d'identification. Avant tout acte, ils vérifient la concordance entre le bénéficiaire, la prescription de l'acte et les traitements médicaux. L'identitovigilance permet de limiter le risque d'erreurs potentiellement graves liées à une mauvaise identification (erreur de site opératoire, erreur de traitement, erreurs de résultats de laboratoire...).

Tout Établissement **Standard**

Éléments d'évaluation	
<p><b>Professionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les lieux où s'effectue l'identification des patients, ainsi que les acteurs impliqués dans l'identification, sont connus.</li><li>- L'ensemble des documents du dossier du patient sont identifiés.</li></ul>	Parcours tracur
<p><b>Observations</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le patient dispose d'un dispositif d'identification (bracelet ou toute autre alternative à son identification) dans le respect de la confidentialité et de sa dignité) qui est systématiquement vérifié au cours des examens complémentaires ou actes thérapeutiques.</li></ul>	Observation



### Références HAS

• Mettre en œuvre la gestion des risques associés aux soins en établissement de santé. Des concepts à la pratique, 2012.

### Références légales et réglementaires

• Art. R. 1112-3 du CSP  
• Instruction DGO6/MSQ/S n° 2013-281 du 7 juin 2013 relative à l'utilisation du nom de famille (ou nom de naissance) pour l'identification des patients dans les systèmes d'information des structures de soins.

# ÉNIGME 2

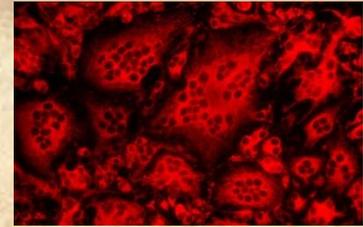
Objectif : Regarder le protocole présent avec une clé dans la pochette

Éléments pédagogiques recherchés : Faire prendre conscience des mesures de précautions Air spécifiques à certains micro-organismes notamment le bacille de la tuberculose

→ notion de précautions complémentaires de type Air

Résolution de l'énigme : La clé à l'intérieur de la pochette ouvre la valise (cadenas à clé)

# ENIGME 2



## La Rougeole en quelques mots :

- **Maladie virale** strictement humaine, éruptive, immunisante, très contagieuse (R0 15 - 20, une personne peut en contaminer 15 à 20 autres)
- **Complications** : pneumonie, encéphalite (chez les moins de 5 ans et plus de 20 ans) formes graves chez les immunodéprimés
- **Incubation** : 10 à 14 jours en moyenne
- **Transmission aérienne** et par sécrétions rhino-pharyngées 5 jours avant et 5 jours après le début de l'éruption
- **Phase d'invasion** 2 à 4 jours : fièvre d'apparition progressive (jusqu'au 3ème ou 4ème jour de l'éruption) catarrhe oculo-respiratoire, asthénie, signe de Koplik inconstant
- **Eruption maculo-papuleuse** 14 jours (7 à 18 j) après l'exposition, descendante en 3 à 4 jours (tête, derrière les oreilles, autour de la bouche, toute la face puis cou, épaules, thorax membres supérieurs, abdomen et cuisses)
- **Maladie à déclaration à obligatoire**

# Alerte Ministère de la Santé

12/02/2018

 Liberté • Égalité • Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE	<b>MARS</b> Message d'Alerte Rapide Sanitaire
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ SOUS DIRECTION VEILLE ET SÉCURITÉ SANITAIRE	
DATE : 13/02/2018	REFERENCE : MARS n°2018_04
OBJET : ÉPIDÉMIE DE ROUGEOLE EN NOUVELLE-AQUITAINE AVEC MULTIPLICATION DES FOYERS SUR LE TERRITOIRE	
<b>Pour action</b> <input checked="" type="checkbox"/> Etablissements hospitaliers <input checked="" type="checkbox"/> SAMU / Centre 15 Service(s) concerné(s) : services pédiatriques, maladies infectieuses et tropicales, urgences et réanimation	

13/03/2018

 Liberté • Égalité • Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE	<b>MARS</b> Message d'Alerte Rapide Sanitaire
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ SOUS DIRECTION VEILLE ET SÉCURITÉ SANITAIRE	
DATE : 13/03/2018	REFERENCE : MARS n°2018_08
OBJET : ÉPIDÉMIE DE ROUGEOLE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL	
<b>Pour action</b> <input checked="" type="checkbox"/> Etablissements hospitaliers <input checked="" type="checkbox"/> SAMU / Centre 15 Service(s) concerné(s) : Services de santé des urgences, maternité, pédiatrie, infectiologie, néonatalogie...	
<b>Pour information</b> <input checked="" type="checkbox"/> DGOS <input checked="" type="checkbox"/> ARS <input checked="" type="checkbox"/> ANSP <input type="checkbox"/> DGCS <input checked="" type="checkbox"/> ARS de Zone <input checked="" type="checkbox"/> ANSM <input checked="" type="checkbox"/> Autre : EFS	

26/04/2018

 Liberté • Égalité • Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE	<b>MARS</b> Message d'Alerte Rapide Sanitaire
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ SOUS DIRECTION VEILLE ET SÉCURITÉ SANITAIRE	
DATE : 26/04/2018	REFERENCE : MARS n°2018_11
OBJET : ÉPIDÉMIE DE ROUGEOLE EN METROPOLE – ADAPTATION DU DISPOSITIF DE REPONSE	
<b>Pour action</b> <input checked="" type="checkbox"/> Etablissements hospitaliers <input checked="" type="checkbox"/> SAMU / Centre 15 Service(s) concerné(s) : Services des urgences, maternité, pédiatrie,...	
<b>Pour information</b> <input checked="" type="checkbox"/> DGOS <input checked="" type="checkbox"/> ARS <input checked="" type="checkbox"/> ANSP <input type="checkbox"/> DGCS <input checked="" type="checkbox"/> ARS de Zone <input checked="" type="checkbox"/> ANSM <input checked="" type="checkbox"/> Autre : EFS	

**Pour certains cas de rougeole survenus en milieu de soins, des soignants contaminés ont pu être à l'origine de la transmission (transmission nosocomiale). Il est donc fortement recommandé à tous les professionnels de santé de vérifier leur statut vaccinal (2 doses nécessaires) et de procéder, en lien avec la médecine du travail, à une mise à jour de la vaccination si nécessaire, conformément aux recommandations vaccinales.**

# Nouvelle Recommandation HCSP 23 avril 2018

<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=651>



**Haut Conseil de la santé publique**

---

**AVIS**

---

**relatif à l'évolution de la stratégie de gestion en cas d'épidémie de rougeole importante sur le territoire national.**

23 avril 2018

---



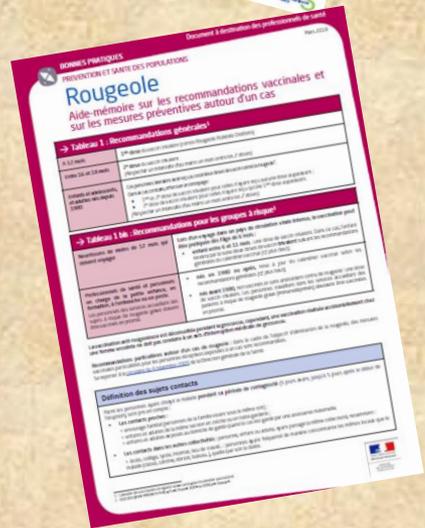
# Documents utiles

Affiche et plaquette ARS Occitanie

Outil Ministère

Tuto Rougeole

Diaporama interactif : suis-je protégé-e



# <http://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/rougeole/article/la-rougeole>

**J'ai été exposé à la rougeole : que faire ?**

**J'ai été en contact avec une personne malade de la rougeole, même brièvement**

Dans ma famille, Dans un lieu d'accueil collectif (école, club, l'association, restaurant, bureau), Sur mon lieu de travail (bureau, centre, ...)

La rougeole est une maladie très contagieuse : elle se transmet très facilement par l'air (gouttelettes, toux, éternuements...) à toutes les personnes non vaccinées et qui ne l'ont jamais eue.

**Je suis né avant 1980**

J'ai probablement déjà eu la rougeole, donc je suis protégé.

En cas de doute, je consulte mon médecin qui pourra me conseiller.

**Je suis né en 1980 ou après**

Je consulte mon carnet de santé, pages vaccinations :

- J'ai reçu 2 doses de vaccin contre la rougeole ou bien je suis certain d'en avoir eu la maladie.
- J'ai été protégé.
- J'ai reçu 1 dose de vaccin contre la rougeole.
- Je consulte rapidement mon médecin pour me faire vacciner dans les 2 jours après l'exposition.
- J'ai reçu pas de vaccin contre la rougeole.
- Je consulte mon médecin dans les 2 jours après l'exposition pour me faire vacciner pour mettre à jour mes vaccinations.
- J'ai pas mon carnet de santé.
- Je consulte mon médecin dans les 2 jours pour qu'il me conseille et mette à jour mes vaccinations et analyses.
- Je ne suis pas sûr d'avoir eu la rougeole.

**J'ai un enfant âgé de 6 à 12 mois**

Je consulte les recommandations spécifiques pour protéger mon enfant.

Je consulte rapidement mon médecin dans les 2 jours qui suivent l'exposition pour que mon enfant reçoive une dose de vaccin en un traitement approprié.

**Je ne peux pas être vacciné contre la rougeole**

Les femmes enceintes, les personnes de moins de 6 mois et certaines personnes immunodéprimées ne peuvent pas être vaccinées contre la rougeole.

Je consulte rapidement mon médecin dans les 2 jours qui suivent l'exposition pour mettre en place un traitement approprié et éviter la survenue de la maladie.

**BONNES PRATIQUES** Document à destination des professionnels de santé

**PREVENTION ET SANTE DES POPULATIONS** Mars 2018

## Rougeole

Aide-mémoire sur les recommandations vaccinales et sur les mesures préventives autour d'un cas

**→ Tableau 1 : Recommandations générales<sup>1</sup>**

A 12 mois	1 <sup>re</sup> dose du vaccin trivalent (contre Rougeole Rubéole Orlillons)
Entre 16 et 18 mois	2 <sup>e</sup> dose du vaccin trivalent (Respecter un intervalle d'au moins un mois entre les 2 doses)
Enfants et adolescents, et adultes nés depuis 1980	<p>Ces personnes doivent avoir reçu au total 2 doses de vaccin contre la rougeole<sup>2</sup>. Dans le cas contraire, effectuer un rattrapage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> dose de vaccin trivalent pour celles n'ayant reçu aucune dose auparavant ;</li> <li>2<sup>e</sup> dose de vaccin trivalent pour celles n'ayant reçu qu'une 1<sup>re</sup> dose auparavant. (Respecter un intervalle d'au moins un mois entre les 2 doses)</li> </ul>

**→ Tableau 1 bis : Recommandations pour les groupes à risque<sup>1</sup>**

Nourissons de moins de 12 mois qui doivent voyager	<p>Lors d'un voyage dans un pays de circulation virale intense, la vaccination peut être pratiquée dès l'âge de 6 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>enfant entre 6 et 11 mois : une dose de vaccin trivalent. Dans ce cas, l'enfant recevra par la suite deux doses de vaccin trivalent suivant les recommandations générales du calendrier vaccinal (cf plus haut).</li> </ul>
Professionnels de santé et personnels en charge de la petite enfance, en formation, à l'embauche ou en poste. Les personnels des services accueillant des sujets à risque de rougeole grave doivent être vaccinés en priorité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>nés en 1980 ou après, mise à jour du calendrier vaccinal selon les recommandations générales (cf plus haut).</li> <li>nés avant 1980, non vaccinés et sans antécédent connu de rougeole : une dose de vaccin trivalent. Les personnes travaillant dans les services accueillant des patients à risque de rougeole grave (immunodéprimés) devraient être vaccinés en priorité.</li> </ul>

La vaccination anti-rougeoleuse est déconseillée pendant la grossesse, cependant, une vaccination réalisée accidentellement chez une femme enceinte ne doit pas conduire à un arrêt d'interruption médicale de grossesse.

**Recommandations particulières autour d'un cas de rougeole :** dans le cadre de l'objectif d'élimination de la rougeole, des mesures vaccinales particulières pour les personnes réceptives exposées à un cas sont recommandées. Se reporter à la page 10 du 4 novembre 2012 de la Direction générale de la Santé.

**Définition des sujets contacts**

Parmi les personnes ayant côtoyé le malade pendant sa période de contagiosité (5 jours avant, jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption), sont pris en compte :

- Les contacts proches :
  - entourage familial (personnes de la famille vivant sous le même toit) ;
  - enfants et adultes de la même section en crèche ou en halte garderie ;
  - enfants et adultes au domicile de garde quand le cas est gardé par une assistante maternelle.
- Les contacts dans les autres collectivités : personnes, enfants ou adultes, ayant partagé la même collectivité, notamment :
  - école, collège, lycée, internat, lieu de travail... ; personnes ayant fréquenté de manière concomitante les mêmes locaux que le malade (bureau, centre, dossier, bureau...) ; quelque soit le durée.

1. Calendrier des vaccinations en ligne sur [www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr)  
2. ILEDEFRANCE PRESSION PNEUMATIQUE PNEUMATIQUE

**Suis-je protégé contre la rougeole ?**

La rougeole est une des maladies infectieuses les plus contagieuses

Un malade peut contaminer jusqu'à 20 personnes

Les jeunes enfants, les adolescents et les jeunes adultes sont les plus concernés

La vaccination est la meilleure protection

**Je suis né en 1980 ou après**

Je consulte mon carnet de santé, pages vaccinations

- J'ai reçu 2 doses de vaccin contre la rougeole → Je suis protégé
- Je n'ai reçu qu'une dose
- Je ne suis pas vacciné
- Je n'ai pas mon carnet de santé → Je consulte mon médecin

**Je suis né avant 1980**

J'ai probablement déjà eu la rougeole, dans ce cas je suis protégé

En cas de doute, je consulte mon médecin qui pourra me conseiller

# Affiches ARS Oc



**STOP à la ROUGEOLE en occitanie**

Une seule protection : la vaccination

Mobilisons-nous en Occitanie



**STOP à la ROUGEOLE en occitanie**

Une seule protection : la vaccination

**La rougeole est une des maladies infectieuses les plus contagieuses**

- Un malade peut contaminer jusqu'à **20 personnes**
- Les jeunes enfants, les adolescents et les jeunes adultes sont les plus concernés

**La vaccination est la meilleure protection**

**Je suis né(e) en 1980 ou après**

Je consulte mon carnet de santé, pages vaccinations

- J'ai reçu 2 doses de vaccin contre la rougeole → Je suis protégé(e)
- Je n'ai reçu qu'une dose
- Je ne suis pas vacciné(e)
- Je n'ai pas mon carnet de santé → Je consulte mon médecin

**Je suis né(e) avant 1980**

J'ai probablement déjà eu la rougeole, dans ce cas je suis protégé(e)

En cas de doute, je consulte mon médecin qui pourra me conseiller



## Quelles mesures sont à prendre pour les personnes atteintes de rougeole ?

Il existe **seulement** des médicaments pour atténuer les symptômes.  
Des mesures d'hygiène sont à respecter pour éviter la transmission du virus :



### En cas d'hospitalisation

Des mesures seront mises en place par le personnel soignant :

- > Chambre individuelle, aérée fréquemment,
- > Limitation des déplacements hors de la chambre,
- > Port d'un masque à l'entrée et à la sortie de la chambre.



### À domicile

Durant la période de contagion, il faut éviter les contacts avec l'entourage (en particulier les enfants non vaccinés) et éviter les pièces régulièrement. Si vous avez besoin de vous déplacer, il est nécessaire de porter un masque. Lavez-vous les mains régulièrement à l'eau et au savon ou utilisez un produit hydro-alcoolique.



### Au travail ou à l'école

Afin de limiter les risques de contagion, il est préférable de rester chez vous :  
> 5 jours minimum à partir du début de l'éruption des boutons,  
> 10 jours dès l'apparition des premiers symptômes.  
Vous devez prévenir votre encadrement ainsi que la médecine du travail. Dans le cadre scolaire, pensez à prévenir la direction de l'établissement.



## Que faire en cas de contact avec une personne qui a la rougeole ?

Il est nécessaire de s'adresser rapidement à son médecin traitant. Celui-ci vérifiera si vous avez eu la rougeole et si vous avez été vacciné(e). Le cas échéant une mise à jour de votre vaccination pourra vous être prescrite. Si cette mise à jour est réalisée dans les 72h qui suivent le contact, elle peut parfois éviter la survenue de la maladie chez les personnes non-immunisées.

Vous ou l'un de vos proches avez été en contact avec une personne atteinte de **ROUGEOLE** :  
une seule protection :  
la vaccination



# Plaquette ARS Occitanie

## Qu'est-ce que la rougeole ?

La rougeole est une maladie **hautement contagieuse** qui cause de la fièvre et des boutons rouges. La rougeole est une maladie à prendre au sérieux. Elle peut parfois nécessiter une hospitalisation et entraîner des complications neurologiques graves pouvant aller jusqu'au décès.

## Quels sont les modes de transmission ?

Le virus de la rougeole est très contagieux et se développe dans le nez et la gorge des personnes infectées et se transmet par l'air quand une personne infectée éternue, tousse ou parle. Il peut persister dans l'air jusqu'à 2 heures.

Une transmission est également possible par contact avec des sécrétions (salive, écoulement nasal). Les personnes ayant la rougeole, peuvent transmettre la maladie de 5 jours avant à 5 jours après l'apparition des boutons.

Je suis contagieux(se) de **5 jours avant à 5 jours après** l'apparition des boutons

## Quels sont les symptômes ? Quand apparaissent-ils ?

Les symptômes peuvent commencer à tout moment de 7 à 18 jours après avoir été en contact avec la personne atteinte de rougeole.

Au début la rougeole ressemble à un rhume. Une toux, une fièvre supérieure à 38,5°C, le nez qui coule et des yeux rouges-larmoyants sont courants.

Quelques jours plus tard, des boutons rouges apparaissent sur le visage, puis se répandent sur le reste du corps.

## Que puis-je faire pour prévenir la rougeole ?

### La vaccination est la meilleure protection

En se vaccinant on se protège et on protège les autres.

#### 2 doses de vaccin

- 1<sup>ère</sup> dose de vaccin trivalent contre la rougeole, les oreillons et la rubéole à 12 mois
- 2<sup>ème</sup> dose de vaccin trivalent entre 16 et 18 mois

La vaccination est recommandée pour toutes les personnes nées après 1960

#### Je suis protégé(e) si

J'ai déjà eu la rougeole ou j'ai reçu 2 doses du vaccin ROR (Rougeole-Oreillons-Rubéole)

#### Dans tous les autres cas

J'ai reçu 1 seule dose de vaccin Je ne suis pas vacciné(e) et je n'ai pas eu la rougeole Je ne sais pas ou j'ai un doute

Je consulte rapidement mon médecin après l'exposition pour qu'il me conseille et mette à jour mes vaccinations si nécessaire Il n'y a pas de risque à retarder la vaccin.



si vous avez eu la rougeole, vous êtes protégé à vie contre celle-ci. Dans le cas contraire, il est préférable de vous faire vacciner.

<https://www.cpias-nouvelle-aquitaine.fr/rougeole-transmission-continue/>

# ROUGEOLE

Professionnels de santé,  
Protégez-vous !



**La rougeole, la transmission continue**

Depuis 9 ans, plus de 24 000 cas de rougeole ont été déclarés en France. La rougeole est la plus contagieuse des maladies infectieuses. Elle se transmet très facilement par voie aérienne à toutes les personnes non vaccinées et qui ne l'ont jamais eue (air, postillons, toux, éternuements, salive, mains). Dans le cas d'une couverture vaccinale insuffisante, des épidémies de rougeole peuvent réapparaître.

**Des complications pouvant être graves**

La rougeole peut être particulièrement sévère et entraîner des complications neurologiques et pulmonaires graves parfois mortelles. Dans 1 cas sur 2, chez les plus de 15 ans, elle conduit à une hospitalisation.

**Professionnels de santé : se vacciner, c'est protéger**

Il n'existe pas de traitement contre la rougeole. Vous pouvez vous protéger et protéger vos patients facilement : il suffit d'être vacciné avec deux injections de vaccin ROR, un vaccin efficace et bien toléré qui protège en plus des oreillons et de la rubéole.



Faites le point sur votre statut vaccinal avec le médecin du travail ou votre médecin traitant.



Mai 2017 // Sources : info-rougeole.fr / Santé publique France

[https://www.cpias-nouvelle-aquitaine.fr/outils\\_videos/tuto-cpias-nouvelle-aquitaine-n6-rougeole-septembre-2017/](https://www.cpias-nouvelle-aquitaine.fr/outils_videos/tuto-cpias-nouvelle-aquitaine-n6-rougeole-septembre-2017/)

# LES TUTOS



## LA ROUGEOLE

# CPIAS

## NOUVELLE-AQUITAINE



## Rougeole, suis-je protégé-e ? j'ai été ou je risque d'être en contact avec un cas de rougeole, conduite à tenir ?

La rougeole est une maladie épidémique grave très contagieuse à transmission aérienne : un contact, même très limité dans le temps, peut suffire à transmettre le virus

Pour connaître la conduite à tenir *je me laisse guider en cliquant sur les affirmations* contenues dans les bulles



Février 2018

**J'y vais !**

# ENIGME 3

Objectif : Faire le diagnostic de rougeole et établir le lien entre le micro-organisme identifié et les mesures requises

Résolution de l'énigme : Remplir la totalité de la grille de mots fléchés qui permet de confirmer le diagnostic et l'identification des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés. Pour passer à la salle suivante, la grille est passée sous la porte et le maître du jeu donne son accord

notion : EPI adaptés selon le diagnostic

Aides au remplissage de la grille de mots fléchés : masque FFP2

(identifié ①), solution

hydroalcoolique (identifié ②), rougeole, déclaration, vaccination et fièvre.

# ENIGME 3

## Quel masque porter ?

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=A%20763>

## Comment bien ajuster son masque de protection respiratoire ?

<https://www.youtube.com/watch?v=TvVSfNaC0dA>

**Infections à transmission respiratoire**  
**Quel masque porter ?**

**Patient**  
Le patient suspect ou atteint d'une infection à transmission respiratoire « air » ou « gouttelettes » porte un masque chirurgical **dès l'entrée à l'hôpital**

**« gouttelettes »**  
**Si le patient est suspect ou atteint d'une infection à transmission « gouttelettes »**  
Exemples : coqueluche, méningite à méningocoque, grippe saisonnière  
Le soignant et les visiteurs portent un **masque chirurgical** pour entrer dans sa chambre

**« air »**  
**Si le patient est suspect ou atteint d'une infection à transmission « air »**  
Exemples : tuberculose, varicelle, rougeole  
Le soignant et les visiteurs portent un **masque de protection respiratoire** pour entrer dans sa chambre

**Patient**  
Le patient suspect ou atteint d'une infection à transmission respiratoire « air » ou « gouttelettes » porte un masque chirurgical pour tout **déplacement hors de sa chambre**

**Bonnes pratiques d'utilisation**

- Consulter la notice d'emploi fournie par le fabricant.
- Ajuster le masque. Pour le masque de protection respiratoire, l'étanchéité doit être évaluée à chaque utilisation (*fit-check*) car la protection en dépend.
- Une fois en place, ne pas manipuler le masque.
- Après avoir enlevé et jeté le masque, réaliser une friction hydroalcoolique des mains.

**inrs** Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles  
45 boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris • www.inrs.fr • © INRS 2013 • Création graphique : Eva Maceo • AL 763

# ENIGME 4

Objectif : Sensibiliser le professionnel à rechercher le protocole de soin de l'établissement

Résolution de l'énigme : Reconstituer les différents éléments d'un puzzle (4 pièces) répartis dans la salle de soins (chaque pièce du puzzle = 1 chiffre + un morceau d'image qui indique comment accéder aux protocoles dans l'établissement, le puzzle reconstitué = un code à 4 chiffres).

Pour lire ce code et visualiser la photo du bureau, présenter le puzzle dans le caisson pédagogique ou dispositif équivalent.

Le code obtenu permet d'ouvrir le tiroir du bureau fermé avec un cadenas

 Notion : accès aux protocoles

# ENIGME 4

## Documents de l'établissement qui réalise l'Escape game

- ✓ Logiciel interne de Gestion Documentaire (expliquer les différents chemins possibles pour retrouver les documents utiles sur le sujet)
- ✓ Afficher le protocole sur la conduite à tenir en cas de prise en charge d'un cas ou plusieurs cas de rougeole

# ENIGME 5

Objectif : Apporter les connaissances sur la conduite à tenir (traitement, suivi) et les mesures de prévention pour limiter l'épidémie

Repères pédagogiques recherchés :

→ notion : Sensibilisation à la gestion d'une épidémie par l'établissement

Résolution de l'énigme :

Dans le tiroir du bureau, on retrouve également les transmissions de la nuit qui confirment le diagnostic et l'étendue épidémique

# ENIGME 5

Que faire ?

Récupérer la clé située dans un tiroir du bureau qui va permettre d'ouvrir l'armoire à pharmacie dans laquelle on trouve un carton « messages clés de prévention n° 4 » (cas groupés, cellule de crise activée), un classeur avec des pochettes décrivant 4 schémas décisionnels

Choisir parmi les 4 propositions le schéma décisionnel qui convient et informer (par téléphone) l'équipe de prévention des IAS (EOH)

Cette étape et le choix correct du schéma décisionnel valident la fin de la session

→ notion : importance de l'expertise de l'EOH

# ENIGME 5

## Rougeole : Conduite à tenir

### Point sur la situation

- France : 387 cas depuis le 1/11/2017 dont 269 en région nouvelle aquitaine (notamment Poitiers frontalière des Pays de la Loire)
- En Pays de la Loire : > 11 cas depuis début 2018 et une accélération de l'épidémie

### Transmission



- Principalement par voie aérienne
- Transmission indirecte possible par l'environnement souillé par des sécrétions naso-pharyngées.
- La rougeole est hautement contagieuse (en l'absence d'immunité, 1 cas génère 18 transmissions)
- Phase de contagiosité : démarre la veille de l'apparition des prodromes et s'étend jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption.

### Définition de cas

- Cas clinique :
  - Fièvre  $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$
  - + Eruption maculopapuleuse
  - + Au moins un des signes suivants : conjonctivite, coryza, toux, signe de Koplik
  - Période d'incubation dure 10 à 12 jours.
- Cas confirmé biologiquement :
  - Détection (en l'absence de vaccination récente) sérologique ou salivaire d'IgM spécifiques de la rougeole ;
  - Séroconversion ou élévation (en l'absence de vaccination récente) de quatre fois au moins du titre des IgG sériques entre la phase aiguë et la phase de convalescence ;
  - Détection du virus par PCR sur prélèvements sanguin, rhino-pharyngé, salivaire ou urinaire ;
  - Privilégier la sérologie (simple et remboursée) à la PCR (délai de rendu des résultats, payante)
- Cas confirmé épidémiologiquement :
  - Cas qui répond à la définition d'un cas clinique et qui a été en contact dans les 7 à 18 jours avant le début de l'éruption avec un cas de rougeole confirmé.

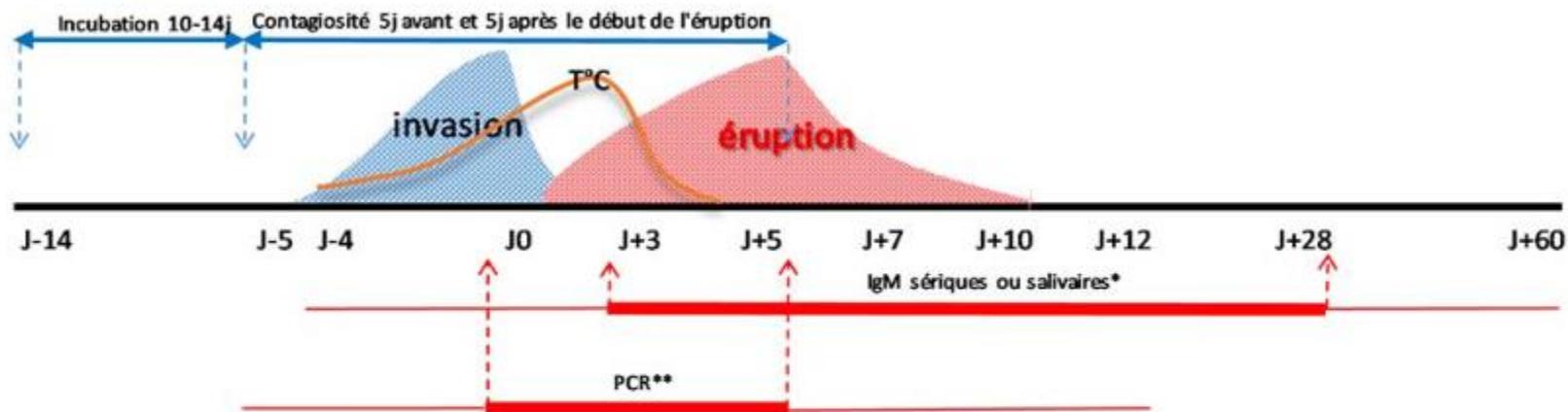
## Conduite à tenir

### Conduite à tenir face à un cas au sein des services d'hospitalisation :

- **Informier le personnel** (Chef de service en collaboration avec l'EOHH)
- Prendre en charge le cas par du personnel dédié : **personnel immunisé** contre la rougeole (vérification du statut vaccinal, antécédents de rougeole ou sérologie IgG positive), éviction du personnel réceptif à risque, des soins au malade atteint de rougeole
- Limiter le nombre d'intervenants
- Rappeler au personnel les **précautions complémentaires de type AIR** :
  - o Patient placé en chambre seule
  - o Masque FFP2 (canard) pour toute personne entrant dans la chambre,
  - o Hygiène des mains par friction hydro-alcoolique +++ notamment après retrait du masque
  - o Masque de soin pour le patient si sortie de la chambre
  - o Limiter les visites
- Renforcer les précautions standards pour le personnel
- Rechercher et identifier les **patients contacts** avec traçabilité du parcours du patient
- **Informier les patients contacts**, vérifier leur statut vaccinal ou orienter vers le médecin traitant et porter l'indication d'une vaccination si nécessaire selon le calendrier vaccinal ou de l'administration d'IG selon les recommandations
- Informer le service de biologie de tout cas suspect avant l'envoi d'un prélèvement
- S'assurer de **l'arrêt de travail du cas, si membre du personnel** (médecin du travail de l'établissement)
- Identifier le **personnel contact** d'un cas
- Mettre à jour la **vaccination recommandée pour le personnel non immunisé** selon le calendrier vaccinal avec une dose de vaccin trivalent à tous les personnels de santé susceptibles d'être ou d'avoir été exposés pour lesquels il n'existe pas de preuve biologique de rougeole antérieure ou qui n'ont pas reçu une vaccination complète à deux doses
- Vérifier le statut vaccinal des membres du personnel soignant (dossier du service de santé au travail) et, le cas échéant, mise à jour de celui-ci

# ENIGME 5

## 5. Rougeole évolution clinique et biologique



\*Les IgM peuvent être détectées depuis l'apparition de l'éruption jusqu'à environ 60 jours ; elle sont le plus souvent positives entre J+3 et J+28 dans la salive et le sérum.

\*\* l'ARN viral peut être détecté dans la salive, le nez, la gorge et l'urine de J-5 à J+12. La période de détection optimale dans le sang, la salive le nez ou la gorge s'étend de l'apparition de l'éruption à J+5

— Période de positivité du test

■ Période conseillée pour le prélèvement

## 6. Prise en charge des sujets-contacts

Elle se doit d'être réalisée le plus rapidement possible, une vaccination réalisée dans les 72h qui suivent le contage peut éviter la survenue de la maladie. Il est impératif d'identifier les sujets à risque immunodéprimés, femme enceinte non immunisée, enfant en bas âge non immunisé (nourrisson de moins de 12 mois).

- Vaccination dans les 72 heures suivant le contage (sauf contre-indication aux vaccins vivants):
  - nourrissons âgés de 6 à 11 mois : une dose de vaccin trivalent (hors AMM entre 6 et 8 mois révolus; reprise du calendrier vaccinal normal à 12 mois)
  - personnes âgées de plus d'un an et nées depuis 1980 : mise à jour conformément au calendrier vaccinal pour atteindre deux doses de vaccin trivalent (NB : toute personne née depuis 1980 devrait avoir reçu deux doses de vaccin → première dose à 12 mois, deuxième dose entre 16 et 18 mois)
  - professionnels de santé ou personnels chargés de la petite enfance, sans antécédent de rougeole et/ou n'ayant pas reçu deux doses de vaccin trivalent, quelle que soit leur date de naissance : une dose de vaccin trivalent
- ou injection d'immunoglobulines polyvalentes dans les 6 jours suivant le contage (évaluation spécialisée en milieu hospitalier) :
  - femmes enceintes réceptives (non vaccinées ou sans antécédent de rougeole)
  - personnes immunodéprimées
  - nourrissons âgés de < 6 mois dont la mère présente une rougeole ou est réceptive
  - nourrissons âgés de 6 à 11 mois qui n'ont pas été vaccinés en post exposition dans les 72h suivant le contage

Les sujet-contacts encore hospitalisés sont pris en charge par l'établissement

Pour les sujet-contacts transférés ou qui ont regagné leur domicile : afin de proposer une vaccination dans les 72 h un contact téléphonique est à privilégier pour informer le ou les patients et leur médecin traitant doublé par un courrier d'information au médecin traitant et au patient.

## 7. Conduite à tenir en situation épidémique

Se reporter au plan de maîtrise du risque épidémique de votre établissement qui comprendra à minima :

Validation du signal, traitement de l'alerte, convocation d'une cellule de crise, suivi du nombre de cas, communication interne/externe, débriefing en sortie de crise.

**En vous remerciant de  
votre participation !**

